

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Mars 2016

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs

OLLIER Roger, WROBEL Philippe, BONHAMMOUR Christophe, NICOLAS Michel, LEITAO Amandine, LE GUERN Stéphane, BUSANCIC-MERCIER Annie, MORDZIALEK David, CHAMPOMMIER Claudette, POTHIER Aurélie

Annie BUSANCIC-MERCIER part à 21h20 pour raisons personnelles.

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Philippe WROBEL a été nommé secrétaire de séance.

**DATE DE CONVOCATION**: 14/01/2016

➤ **VOTE COMPTES DE GESTION 2015**

Les comptes de gestion du budget du multiple et du budget communal pour l'année 2015 établis par notre comptable public ont été acceptés à l'unanimité (10 Pour/0 Contre/0 Abstention)

➤ **VOTE COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

Les comptes administratifs du budget du multiple et du budget communal pour l'année 2015 établis par Monsieur le Maire ont été acceptés à l'unanimité (09 Pour/0 Contre/0 Abstention).

➤ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2016**

ASSOCIATIONS	BP 2015
Amicale Laïque	800 €
Anciens Buxières/Lapeyrouse	300 €
Club de l'Age Heureux	300 €
Coopérative scolaire	1 000 €
Amicale des Pompiers de Montaigut	200 €
Divers	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 100 €</b>

➤ **POINT SUR LES TRAVAUX**

Les travaux pour la réhabilitation du bâtiment Michelat continuent. Le maire propose qu'à la prochaine réunion, le conseil fasse une visite du chantier.

L'entreprise Combraille Habitat est intervenue pour l'étanchéité de la terrasse du logement du multiple.

La société ANTARGAZ est venu pomper le gaz présent dans la cuve du multiple et à retirer cette dernière.

La société PRIMAGAZ mettra une autre cuve mardi prochain. Le prix du gaz du multiple sera au même prix que celui livré à l'école et à la mairie.

➤ **MULTIPLE**

Mme AUDINAT et M. LECONTE se sont désistés pour raisons personnelles.

Une annonce a été repostée sur le BON COIN et la mairie a reçu de nombreuses réponses.

Après avoir étudié toutes les demandes, le conseil porte son choix sur Mme Catherine RODRIGUES.

➤ **FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL 2016/2018**

Les travaux de la commune seront subventionnés à hauteur de 30%. La commune n'envisage pas de réaliser de travaux de voirie en 2016.

Notons que Philippe WROBEL remplacera Jean LASSAUZET au sein de la commission de voirie.

➤ **INTERCOMMUNALITE**

Monsieur le Maire fait part du projet de délibération du SMADC :

Afin de poursuivre l'action menée par le SMADC pour la création d'un territoire vivant, solidaire, homogène dans le cadre de l'intercommunalité sur tout le territoire des Combrailles, il apparaît indispensable que toutes les communes formant le SMADC appartiennent à des communautés de communes dont le siège est dans les Combrailles.

Il est proposé la délibération suivante par les délégués du SMADC, afin que celle-ci soit transmise et adoptée par les communes des Combrailles.

Les délégués du SMADC des 103 communes des Combrailles, réunis en assemblée générale, demandent que toutes les communes qui appartiennent au territoire du SMAD des Combrailles, soient intégrées à une Communauté des Combrailles existante dans le projet de Madame le Préfet, à savoir :

Les communes de St-Julien Puy Lavèze, St-Ours les Roches et Pulvérières, à la Communauté de communes de Pontgibaud Sioule et Volcans, Haute Combraille et Sioulet Chavanon au projet préfectoral n°8.

La commune de Charbonnières les Varennes soit intégrée à la Communauté de Communes de Côtes de Combrailles et Manzat communauté + les 8 communes de Menat, au projet préfectoral n°10.

Le Conseil Municipal de Buxières décide à l'unanimité (5 Pour/1 Contre/3 Abstentions) d'adopter la dite délibération et demande en conséquence la modification de l'arrêté préfectoral pour le schéma proposé par Madame le Préfet dans les conditions ci-avant précisées.

La présente délibération étant transmise à Monsieur le rapporteur de la CDCI et à Madame le Préfet et valant demande d'amendement.

#### ➤ **SICTOM**

Lors de la dernière assemblée générale, il a été question d'acheter un broyeur de végétaux qui serait ensuite à la disposition des communes intéressées. La commune n'est pas intéressée car elle n'en a pas l'utilité.

#### ➤ **ECOLE**

Le maire donne lecture du courrier de l'Inspection d'Académie concernant l'ouverture d'une nouvelle classe à LAPEYROUSE à la rentrée 2016/2017.

#### ➤ **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE VIABILITE HIVERNALE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Monsieur le Maire explique que hors agglomération, les interventions relatives à la viabilité hivernale sur le réseau routier départemental (déneigement, salage et sablage des routes) relèvent de la compétence du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

La commune de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT est amenée à emprunter des sections de routes du réseau départemental lors du traitement de ses voies communales. Elle emprunte donc certains itinéraires avant les engins de déneigement du Conseil Départemental, mais n'intervient pas sur ce réseau départemental.

L'objet de la convention est de définir les conditions dans lesquelles la Commune de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT assurera des prestations de service hivernal sur une partie du réseau routier départemental hors agglomération. Cette convention est conclue pour une période de trois ans. Au terme de cette période, elle sera renouvelée par tacite reconduction, par période de trois ans. Le conseil accepte ce renouvellement.

#### ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

La dénomination des rues suit son cours.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 17 mars prochain.

Le panneau de LA CELLE est de nouveau tombé. De plus, un suivi de la voirie communale sera nécessaire aux beaux jours pour répertorier et combler les éventuels nids de poules.

Le passage des chaînes de la TNT en HD est prévu le 05/04/2016, des aides sont prévus pour les personnes de plus de 70 ans ayant un taux d'invalidité de 80%.

Le prochain conseil est prévu le 08/04/2016 à 18h30 ; il sera précédé de la réunion du CCAS à 18 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H04